



Le document reprend un ensemble de dispositions complémentaires à celles reçues en début d'année académique.

I. Rappel de l'échéancier

Vous entrez dans la dernière ligne droite de votre travail de fin d'études. Il convient d'être très attentif au respect des diverses échéances.

Vous trouverez ci-dessous, l'échéancier pour la période allant de mars à juin 2010.

Mars 2010 :

- Seconde présentation d'état d'avancement de votre travail si celle-ci ne s'est pas encore déroulée ;
- Pour le 29 mars au plus tard, remise du titre TFE et rédaction d'un abstract d'une dizaine de lignes (encodage en ligne selon les modalités précisées au point II) ;
- En cas de problèmes graves constatés lors de la seconde présentation, une troisième présentation est imposée au plus tard pour la fin mars.

2 Avril 2010 : remise d'un projet conséquent de manuscrit TFE au tuteur et promoteur.

23 avril 2010 : date limite de demande par l'étudiant au Directeur adjoint Administration et Finances de postposer la présentation de son TFE en seconde session. Cette demande doit être écrite et motivée.

17 MAI 2010 :

- date limite de remise du manuscrit définitif du TFE et du certificat de TFE (16h au plus tard) ;
- Fin de la période d'évaluation continue du TFE.

22 et 23 JUIN 2010 :

- épreuves de fin d'études avec présentation et défense du mémoire devant un jury.
- en cas d'acceptation du report du TFE en seconde session, la note d'évaluation continue est définitivement arrêtée à la date du 22 juin 2010.

II. Modalités d'accès en ligne pour encodage des informations TFE

L'encodage des informations relatives au TFE se fera via un lien internet accessible aux étudiants.

1. L'étudiant est donc prié de se connecter au site de « Gestion des Stages et Mémoires » : <http://stage.ecam.be/Introstage.aspx> où il encode son matricule et son mot de passe « ECAM » (un lien est également disponible sur Eole).

The screenshot shows the ECAM website interface for 'Gestion des stages et mémoires'. At the top left is the ECAM logo. The main title is 'Gestion des stages et mémoires'. Below this, there are sections for 'Partie publique' and 'Partie privée'. Under 'Partie publique', there is a link for 'Liste des documents de référence'. Under 'Partie privée', there is a message: 'Pour accéder au site des stages, vous devez utiliser le login du réseau ECAM'. Below this is a login form with two input fields: 'Matricule / Trig. ECAM' (containing '02099') and 'Mot de passe'. To the right of the 'Mot de passe' field is a button labeled 'Entrez sur le site'. Below the login form, there is a message: 'Bienvenue sur le site des stages'. Further down, there is a link for 'Liste des stages proposés par des firmes extérieures'. At the bottom, there are two buttons: 'Accès pour Etudiants' (with a sub-button 'Introduire la convention de stage de 2ème Master') and 'Editer votre titre de mémoire'.

2. Etant entré sur le site, l'étudiant sélectionne le bandeau « Editer votre titre de mémoire ».

3. On arrive ensuite sur l'écran permettant de rentrer le titre, l'abstract et la catégorie.


Nous vous demandons d'être très attentif au soin apporté pour ces encodages. Le style, la forme et l'orthographe sont indispensables. Ces informations ont pour objet d'être traitées de manière automatique et de servir de base pour l'envoi de documents aux membres des jurys.

Les informations exigées concernent le titre et la codification de votre mémoire ainsi qu' un abstract permettant d'éclairer les membres des jurys sur l'objet de votre mémoire (de l'ordre de 15 lignes). Nous vous suggérons de proposer préalablement à l'encodage, le titre et le texte de votre abstract à votre tuteur ECAM.

La définition d'un titre provisoire et la rédaction de l'abstract constituent une étape importante parce qu'elle nous permettra de dresser la liste des titres TFE. L'établissement de cette liste est le point de départ pour interroger les membres potentiels de nos jurys de fin d'études quant à leurs préférences en matière de travaux. C'est l'outil indispensable pour préparer l'horaire des jurys des 22 et 23 juin prochain.

Ce travail se doit d'être démarré en cette fin mars même si la remise de votre mémoire n'est prévue que pour le 17 mai 2010. Tout retard dans la remise des informations pénalise le démarrage de l'organisation. Nous vous demandons d'y être très attentif car il en va de la qualité de l'organisation d'une épreuve importante pour vous et pour l'Institut.

Remplissage des informations de titre de mémoire et de codification



Etudiant **N° de dossier**

Entreprise

Promoteur

Si vous deviez constater des problèmes au niveau des indications ci-dessus, vous pouvez les transmettre par e-mail à vbr@ecam.be

Vous pouvez mettre à jour les zones ci-après

e-mail: **GSM**

Tél : **FAX:**

Titre de mémoire

Codification Choisissez d'abord une catégorie
 Ensuite une sous catégorie (Active Scripting doit être "VRAI" dans IE)

"Abstract"

Test de contacteurs

Tuteur ECAM :

Envoyer les informations au serveur

4. Après encodage, l'étudiant pousse sur le bouton « Envoyer les informations au serveur ». L'étudiant réalise une impression préalable par le biais des outils du navigateur Web. Celle-ci sera contresignée par le tuteur ECAM et remise au secrétariat « Accueil » pour la date limite du 29 mars 2010.

En cas d'erreur, le retour sur le site permet de corriger l'information encodée.

III. Informations utiles concernant la remise TFE.

REMISE des TFE

Le règlement d'ordre intérieur stipule (article 61) : « L'étudiant de deuxième master est tenu de remettre le mémoire écrit relatif à son travail de fin d'études au plus tard le dernier jour ouvrable de la dernière semaine de cours en dernière année. ». **Pour ce qui concerne cette année académique 2009-2010, nous avons décidé de prolonger le délai jusqu'au 17 mai 2010 à 16h.**

En outre le document « TRAVAIL de FIN d'ETUDES - 2^{ème} Master en « Sciences de l'ingénieur industriel » article 12.2. précise : « la non-remise du mémoire à la date fixée entraîne l'impossibilité matérielle de constituer le jury amené à apprécier le mémoire écrit et la défense orale qui s'y rapporte ».

Cette année, la date ultime de remise des TFE sera le :

LUNDI 17 MAI 2010 à 16h00

Il s'agit d'une date ultime. Avant cette date, le TFE peut être remis auprès du personnel de la Bibliothèque, durant les heures d'ouverture de celle-ci. **Le 17 MAI la remise se fera dans l'auditoire G36. Il n'y aura pas de possibilité de remise le vendredi 14 mai 2010 en raison du congé de l'Ascension.**

En pratique, vous devez remettre, contre récépissé :

- UN RESUME en **25 lignes** maximum (Times New Roman 10), sur feuille libre, mentionnant évidemment vos **nom, prénom, section et titre du TFE**
- UN CAHIER DES CHARGES **original**, sur feuille libre, avec vos nom, prénom, section, document **dûment signé** par le promoteur et le tuteur⁽¹⁾
- QUATRE EXEMPLAIRES du mémoire (comprenant aussi une copie du **résumé** et du **cahier des charges** en reliure en début de chaque exemplaire)
- Un CD reprenant le texte de votre mémoire ainsi que le résumé au format **PDF**.

Par ailleurs, vous devez également remettre :

- UN EXEMPLAIRE du mémoire (y compris **résumé** et **cahier des charges**), à votre Tuteur ;
- UN EXEMPLAIRE du mémoire (y compris **résumé** et **cahier des charges**), à votre Promoteur.

Il y a donc à prévoir au total six exemplaires du mémoire, dont deux à remettre par vous-même en mains propres à vos Promoteur et Tuteur. La non remise du travail par l'étudiant à son promoteur et à son tuteur sera sanctionnée par ceux-ci par l'attribution d'une note **0** pour le mémoire écrit.

Par ailleurs, vous êtes également tenu de reporter le résumé de votre TFE dans la base de données TFE constituée par InduTec (Instructions sur <http://www.indutec.be>).

Profitez également de ce moment pour vérifier avec la Secrétaire qui réceptionne votre travail ce que sont vos souhaits en matière d'équipement ou de local pour votre présentation.

⁽¹⁾ A moins que celui-ci n'ait déjà été déposé dans votre dossier à la Bibliothèque comme cela eût du être.

IV. Déroulement de l'épreuve TFE.

Le Travail de Fin d'Etudes que chaque étudiant doit présenter en 2^{ème} master, se déroulera comme suit :

- 20 minutes de **présentation du TFE** par l'étudiant sans interruption et sans question de la part du jury
- 25 minutes de **défense du TFE** avec questions de la part du jury
- 10 minutes d'interruption pour permettre au jury d'évaluer la présentation et la défense du TFE et de rédiger la question pour la maturité technique
- 25 minutes pour la **Maturité Technique**
- 10 minutes pour permettre au jury d'évaluer globalement l'Examen de Fin d'Etudes (présentation / défense du TFE et la Maturité Technique)

La « **Maturité Technique** » permettra d'évaluer l'étudiant sur les compétences nécessaires pour traiter une situation typiquement vécue en entreprise par un ingénieur ou, plus largement sur le terrain et dans le quotidien du travail de l'ingénieur. Le sujet à traiter est multidisciplinaire et ouvert. La question posée à l'étudiant fait preuve d'originalité dans le sens où elle place l'étudiant dans une situation inédite (différente de celle sur laquelle il a travaillé pendant son TFE), mais réaliste et ayant la possibilité d'être rencontrée par le futur ingénieur dans la spécialisation de son diplôme.

V. Evaluation de l'Examen de Fin d'Etudes.

« **Travail de Fin d'Etudes** » 400 points répartis de la manière suivante :

- Evaluation continue du travail accompli pendant l'année : 120 points
- TFE écrit : 100 points
- TFE présentation et défense : 100 points
- Maturité Technique : 80 points

Seconde session :

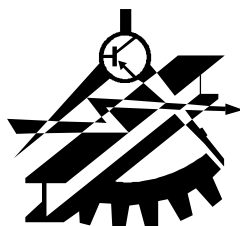
En cas de seconde session, l'étudiant doit représenter la branche « Travail de Fin d'Etudes » si la note obtenue est inférieure à 10 / 20.

Si la note globale de la branche « Travail de Fin d'Etudes » est inférieure à 10 / 20, l'étudiant ne représente les composantes « TFE » et / ou « Maturité » que si la note de composante est inférieure à 12 / 20.

Dans tous les cas, la note d'évaluation continue reste acquise et est non réévaluable.

Par contre en ce qui concerne le TFE (écrit + présentation / défense) et la Maturité Technique, ces deux composantes sont réévaluables à 100%.

Haute Ecole LEONARD de VINCI



ECAM

A.S.B.L.
Institut Supérieur Industriel

Titre

Travail de fin d'études présenté par

Prénom et NOM

en vue de l'obtention du diplôme de

à choisir suivant votre finalité

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Electromécanique,
Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Automatisation
Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Electronique
Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Informatique
Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Construction
Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel finalité Géomètre

Année académique 2009 - 2010



Coordinateur des travaux de fin d'études :

Stages et TFE de 2^{ème} Master :
Monsieur René VANBEVEREN
r.vanbeveren@ecam.be

Renseignements et informations :
tfe@ecam.be



ECAM, Institut Supérieur Industriel – ASBL
14 rue du Tir – 1060 Bruxelles – n° entreprise : 474148173
Tél : 02/541.48.50 – Fax : 02/541.48.59 – **Internet : www.ecam.be** – e-mail : secretariat@ecam.be

